



## **Bilan annuel d'activité**

Période : 1<sup>er</sup> Janvier au 31 décembre 2019

# **Site Natura 2000 :**

# **N°9101367**

# **Vallée du Gardon de Mialet**



---

## I-Préambule

---

### I-a Rappel : le DOCOB et le site Natura 2000 :

Le site Natura 2000 FR9101367 vallée du Gardon de Mialet est enregistré auprès de la commission européenne comme SIC depuis le 19 juillet 2006 au titre de la Directive Habitat Faune Flore de 1992. Son document d'objectifs est en phase d'animation depuis le 14 avril 2011. Le site a été désigné zone spéciale de conservation le 7 avril 2016

Le document d'objectifs est téléchargeable à l'adresse suivante : [Uhttp://valleedugardondemialet.n2000.fr/decouvrez-Natura2000/s-informer](http://valleedugardondemialet.n2000.fr/decouvrez-Natura2000/s-informer).

### I-b L'animation

- La structure porteuse de l'animation (structure animatrice du site Natura 2000) est la communauté de communes des Cévennes au Mont-Lozère,
- Le président du comité de pilotage est Pierre Plagnes.

Le présent bilan porte sur la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019

### I-c Rappel des enjeux et des objectifs du site :

Au total, le site compte 25 habitats naturels d'intérêt communautaire et 25 espèces de faune et de flore qui justifient la désignation du site.

Les principaux enjeux écologiques concernent:

- 1- les habitats ouverts (prairies maigres de fauche, pelouses calcicoles ou silicicoles, landes sèches européennes, prairies ou prés humides, suintements temporaires, ...),
- 2- la ressource en eau,
- 3-les habitats forestiers (hêtraie calcicole, pinède à pins de Salzmann, châtaigneraie cévenole méditerranéenne),
- 4- Les habitats d'espèces à chauves-souris et Asplénium trichomanes remarquables.

---

## **I-d Les objectifs généraux du site sont :**

- mettre en cohérence les politiques publiques et les projets d'aménagement du territoire ;
- faciliter la mise en œuvre du document d'objectifs : informer, valoriser, sensibiliser ;
- assurer le suivi du document d'objectifs ;
- améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire, les espèces invasives et les pratiques de gestion.

Pour atteindre ces objectifs, 21 actions ont été inscrites dans le document d'objectifs

## **Mission de la structure animatrice :**

Les missions de la structure animatrice du document d'objectifs s'articulent autour des volets suivants :

- 1-Mise en œuvre et animation du document d'objectifs (MOA) ;
- 2-Information, sensibilisation et valorisation (ISV) ;
- 3-Amélioration des connaissances et suivi (ACS) ;

## **II-Détail de l'Animation**

---

### **II-a Mise en œuvre et animation du DOCOB (MOA)**

#### **Suivi administratif et financier**

**Cette mission comporte les tâches listées ci-dessous :**

- maintenance informatique, gestion du matériel et des fournitures, autoformation sur certains logiciels ;
- points et suivis financiers réguliers ;
- suivi du planning et gestion du temps de travail, traitement mails et courriers ;
- participation à la vie de la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère (réunion du personnel, suivi professionnel,...) ;
- préparation de la demande de paiement de la subvention 2018 et réalisation de la demande de subvention 2019-2020 avec la secrétaire générale adjointe ;
- SIN2 (système d'information des sites Natura 2000) : le logiciel SIN2 est un outil développé pour suivre la vie du site Natura 2000. Le chargé de mission dans le cadre de la convention avec les services de l'État a commencé à remplir ce système de suivi du site Natura 2000 ;

#### **-Rencontres ou échanges réguliers avec le président du comité de pilotage, la structure animatrice et les services de l'État :**

Des points d'étapes et échanges réguliers ont lieu avec la référente DDT Lozère, le référent de la DDTM du Gard, et le président du comité de pilotage ainsi qu'avec les élus de la structure animatrice.

## Suivi des projets soumis à évaluation d'incidences

Dans le cadre des évaluations d'incidences, le chargé de mission a accompagné des porteurs de projets dans la construction de leur étude. Le travail a consisté à bien comprendre leur projet, leur fournir les informations du document d'objectifs et les aider à intégrer les préconisations nécessaires à la prise en compte des objectifs du site Natura 2000.

**Tableau 1 : Projets soumis à étude d'incidence ou qui ont fait l'objet d'un appui par la structure animatrice**

Type de projet	Porteur de projet	Commune	Type d'habitat	Type d'espèce	Visite terrain
Certificat Urbanisme	Propriétaire privé	St Martin	inconnu	inconnu	non
Travaux pont RD984	Conseil Départemental 48	St André de Lancize		Espèces piscicoles	non
Projet de plan d'eau dans le gardon de Ste Croix	Commune	Ste Coix Vallée Française		Espèces piscicoles	non
Unité touristique et projet de culture	Propriétaire privé	Mialet		Barbeau méridional	oui
PSG Mas Blanc	Association forestière	Saint Germain de Calberte	Châtaigneraie cévenole méditerranéenne		oui
Tours d'eau pompage	Copage	Saint Germain de Calberte		Espèces piscicoles	non
Création d'une prairie	Chambre agriculture de Lozère	Barre des Cévennes	Châtaigneraie cévenole méditerranéenne		oui
Travaux routiers	Commune	Gabriac		Espèces piscicoles	oui
PLU	Commune	Saint Germain de Calberte	Châtaigneraie cévenole méditerranéenne, prairies maigres de fauche		oui
PLU	Commune	Saint jean du Gard	Châtaigneraie cévenole méditerranéenne, prairies maigres de fauche		oui
PLUI	Communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère	8 communes sur le site Natura 2000	Nombreux habitats naturels d'intérêt communautaire		non
Vente immobilière	Notaire	Moissac Vallée Française			non
PSG Martin	Propriétaire privé	Saint Etienne Vallée Française	Châtaigneraie cévenole méditerranéenne		oui
Création d'un chemin	Propriétaire privé	Mialet	Prés humides méditerranéens et mare temporaire méditerranéenne		oui

---

## **Accompagnement à la mise en place d'une mesure compensatoire dans le cadre du PLU de St Germain :**

Dans le cadre du PLU, un accompagnement technique a été fait pour assister la commune de Saint Germain de Calberte. Il a été nécessaire d'identifier une parcelle et de formaliser les modalités qui compenseraient la consommation de prairies maigres de fauche dans le document d'urbanisme de la commune.

## **Animation des Contrats Natura 2000**

### **A-Suivi des deux contrats qui ont obtenu une subvention en 2017 :**

les deux contrats de restauration de châtaigneraie sur les communes de Molezon et St Germain de Calberte ont fait l'objet d'un suivi notamment dans le traitement et l'accompagnement de leur demande de paiement.



Illustration 2 : châtaigneraie restaurée sur Molezon

### **B-Contrats déposés et validés :**

**Réouverture de l'entrée naturelle de la grotte de Trabuc (Mialet)** : Le projet est de rouvrir cette grotte avec la mise en place d'une chiroptière pour réhabiliter un accès aux chauves-souris. Les travaux seront effectués dans le courant de l'année 2020. Un suivi sera nécessaire pour estimer la colonisation par les chauves-souris dans les années à venir.

**Préservation du pin de Salzman (Saint Etienne Vallée Française)** : projet innovant en faveur de la préservation de la diversité génétique du pin de Salzman.

Ce contrat porté par la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère a été validé et a obtenu la subvention demandée pour sa réalisation. La multiplication des plants va débuter pour obtenir des plants en 2022 et effectuer la plantation de 315 plants. Ces plants seront tous issus des 51 pins qui ont plus de 160 ans et qui sont situés au col d'Uglas à Mialet.

**Réouverture de pelouses calcaires à la Baumelle (Mialet)** : Ce contrat Natura 2000 prévoit la réouverture de quatre hectares de pelouses calcaires et de pelouses à brachypode rameux. Les travaux ont commencé début décembre. En complément du bûcheronnage et du débroussaillage, la technique du rognage va être mise en œuvre durant les travaux pour traiter les chênes verts et limiter les rejets de souches.

Un accompagnement des propriétaires pour la mise en place d'un agriculteur a abouti sur la même zone. Depuis 2019, ce sont près de 20 hectares de pelouses calcaires et de chênaie qui sont pâturés. La condition de la mise à disposition par les propriétaires a été la mise en place

---

d'un plan de gestion pastoral avec l'agriculteur pour préserver les pelouses et deux espèces de papillons. 300 animaux viennent pâturer ces 20 hectares avant et après la transhumance estivale. Cette pratique est en adéquation avec la ressource et la préservation des habitats et des espèces présentes.



Illustration 3 : entretien des pelouses calcaire par les ovins à la Baumelle, automne 2019.

### **C-Contrats potentiels ou en réflexion :**

En préparation de l'appel à projet 2020, huit contrats Natura 2000 sont à l'étude :

- **restauration d'un pré humide méditerranéen (Mialet) :**

Un pré humide méditerranéen, notamment le régime hydrique qui alimente cet habitat, a été dégradé par des travaux. À l'issue de la remise en état, il est proposé de monter un contrat Natura 2000 pour restaurer et entretenir l'habitat qui est en phase de colonisation par des arbres et arbustes.

- **Création d'aménagement en faveur des chauves souris/ mares forestières (Saint Germain de Calberte)**

La communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère possède une maison forestière qui leur a été léguée. Cette maison forestière a vocation à être ouverte au public dans les années à venir. Une partie de la bâtisse pourrait accueillir des chauves souris avec la mise en place d'un aménagement artificiel. Entourée de forêt, le terrain attenant pourrait permettre de mettre en place une mare forestière, lieu de chasse pour plusieurs espèces de chauves souris et un lieu d'abreuvement.

- **Réouverture de prairies (Molezon)**

Un propriétaire (information apportée par la mairesse de Molezon) possède des parcelles dans la vallée de Trabassac. Il a été sollicité par le chargé de mission Natura 2000 et semble intéressé pour rouvrir des prairies et les mettre à disposition d'un agriculteur.

- **Restauration et entretien de pelouses calcaires (Mialet)**

Une zone d'environ 12 hectares sur la commune de Mialet recense des pelouses calcaires dégradées ou en bon état de conservation. Cette zone est aussi le seul lieu de reproduction avéré de l'azuré du serpolet sur le site Natura 2000. Cette zone comptabilise 30 propriétaires différents. Deux visites ont été effectuées avec la DDTM du Gard puis le conservatoire des

---

espaces naturels de Languedoc Roussillon pour faire valider l'intérêt du site pour le montage d'un contrat Natura 2000.

– **Création d'aménagement en faveur des chauves-souris (Saint Martin de Lansuscle)**

La commune de Saint Martin de Lansuscle a été sollicitée pour faire un diagnostic des bâtiments publics et vérifier la présence ou non de chauves-souris notamment pendant la période de mise bas. Engagée dans un atlas de biodiversité communal, ce diagnostic a permis de proposer à la commune de mettre en place un contrat Natura 2000 dans trois bâtiments publics avec l'installation d'aménagements artificiels en faveur des chauves souris.

– **Création d'un réseau d'arbres sénescents (forêt domaniale des Gardons)**

L'ONF, lors des coupes, a l'obligation de conserver deux arbres à l'hectare pour la biodiversité, sénescents ou non. L'objectif de ce contrat est d'aller plus loin pour que l'ONF conserve un réseau d'arbres sénescents favorable à la diversité biologique. Les arbres prioritaires pour ce projet seront les feuillus : châtaigniers, hêtres, merisiers...

– **Restauration de la ripisylve (Sainte Croix Vallée Française)**

Une propriétaire privée souhaite remettre en place une ripisylve adaptée sur ses berges actuellement colonisées par le robinier ou sans végétation. Le projet consiste à effectuer du génie écologique afin de reconstituer une ripisylve à base de saule, aulne et frêne.

– **Restauration d'une châtaigneraie cévenole méditerranéenne (Saint Germain de Calberte)**

Un projet de restauration d'une châtaigneraie cévenole méditerranéenne sur la commune de Saint Germain de Calberte est en cours d'étude sur environ un demi hectare.

**D-Contrats avortés :**

**Restauration d'une châtaigneraie (Ste Croix Vallée Française) :** un contrat de restauration de châtaigneraie était envisagé et demandé par un propriétaire. Bien que très intéressé après une visite sur site, il n'a jamais répondu aux relances.

**Limitation du risque incendie pour le pin de Salzman (Mialet) :** le peuplement de pin de Salzman au col d'Uglas est coupé en deux par une voie communale et une piste DFCI. Ce peuplement est fortement soumis aux risques incendie. L'objectif de ce projet était de faire une coupure permettant de limiter le risque incendie. Suite à une visite sur site avec la DDTM du Gard, ce projet n'a pas été validé en amont par les services instructeurs.

**E-Suivi des contrats Natura 2000**

Les contrats signés depuis le début de l'animation du site Natura 2000 ont été suivis. Un rapport est en cours d'écriture. Deux contrats ont nécessité des échanges avec les mandataires ou propriétaires pour améliorer l'entretien des zones contractualisées.

---

## **Animation des Maec** (Mesures agro-environnementales et climatiques) et suivi du **Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) en 2019**

### **1-Bilan du projet agro-environnemental et climatique :**

L'enveloppe qui a été allouée pour les trois années de contractualisation (2017 à 2019) a été consommée à hauteur de 41,9 % et ceci malgré tous les efforts des techniciens en charge de la contractualisation.

Une rencontre a été organisée avec le Conseil Régional d'Occitanie et la DRAAF et a permis de faire part des contraintes locales pour la mise en place des Mesures agro-environnementales et climatiques.

**Le bilan du projet agro-environnemental sera présenté aux élus de ce territoire durant le premier trimestre 2020.**

<b>Budget attribué pour les campagnes 2017, 2018, 2019</b>	<b>665 500,00 €</b>
<b>Budget consommé au cours de la campagne 2017</b>	<b>135 941,81 €</b>
<b>Budget consommé au cours de la campagne 2018</b>	<b>74 040,92 €</b>
<b>Budget consommé au cours de la campagne 2019</b>	<b>69 123,28 €</b>
<b>Budget consommé sur les 3 campagnes</b>	<b>279 106,01 €</b>
<b>Budget non consommé</b>	<b>386 393,99 €</b>

Illustration 4 : Tableau indicatif de la consommation du budget du PAEC

### **2-Bilan de la campagne de contractualisation 2019**

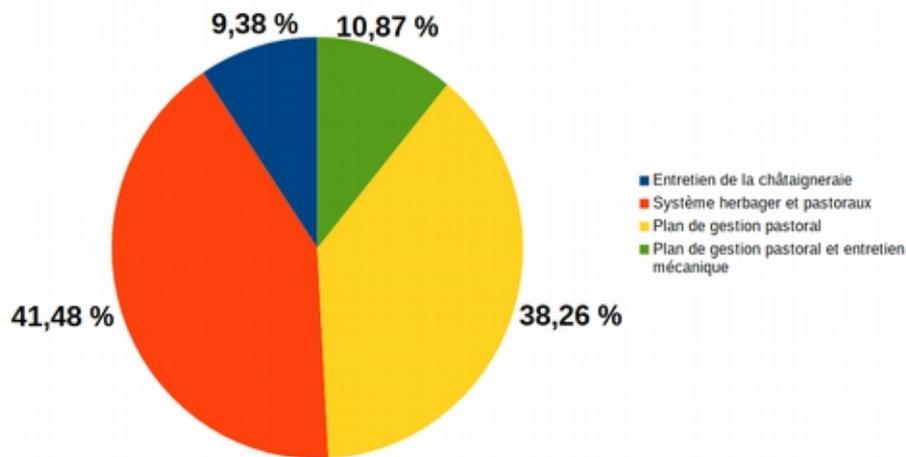
21 agriculteurs ont été contactés pour la campagne de contractualisation de MAEC en 2019.

Une majorité des agriculteurs sollicités étaient de nouveaux installés ou en cours d'installation. Bien qu'ils soient intéressés par la mise en place de MAEC, il a semblé prématuré de leur proposer une contractualisation en raison de la complexité de leur installation. Ils seront recontactés lors d'une prochaine campagne de contractualisation qui interviendra après la future PAC 2021-2027.

Pour une partie des agriculteurs, un travail de diagnostic a été réalisé mais la superficie à contractualiser était faible et ils n'ont pas souhaité s'engager.

Certains agriculteurs bien qu'intéressés initialement n'ont jamais répondu aux diverses relances.

Pour la campagne 2019, ce sont trois agriculteurs qui se sont engagés dans des MAEC pour une superficie globale de 65 hectares sur le site Natura 2000 avec la répartition suivante :



Depuis 2015, ce sont environ 850 hectares qui sont engagés en MAEC sur le territoire du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet.

### **3-accompagnement des agriculteurs pour la préparation des contrôles ASP :**

Deux agriculteurs sur la commune de Saint Martin de Lansuscle ont été accompagnés par le chargé de mission Natura 2000 pour les aider à préparer leur contrôle du respect des engagements MAEC par le contrôleur de l'agence des services de paiement.

### **Autres actions de gestion des habitats et des espèces :**

**ENEDIS :** les surfaces sous les lignes moyennes tension sont tous les 2 à 5 ans gyrobroyées et/ou débroussaillées par une entreprise spécialisée. Aucun entretien n'est ensuite prévu, ce qui favorise de nouveau l'embroussaillage. Un projet est en réflexion pour conduire un partenariat avec ENEDIS. Un agriculteur identifié cette année sur la commune du Pompidou est prêt à venir pâturer sous une ligne pilote. Le travail permettra de maintenir des zones ouvertes, de préserver des corridors pour certaines espèces de chauves-souris et d'entretenir certains habitats.

**Plan simple de gestion au Pompidou :** un propriétaire a élaboré un plan simple de gestion avec la coopérative forêt privée lozérienne et gardoise sur 60 hectares. Le chargé de mission Natura 2000 lui a proposé de mettre en place du sylvo-pastoralisme afin d'entretenir sa châtaigneraie. Un projet est à l'étude pour mettre un agriculteur afin d'entretenir la châtaigneraie et quelques milieux ouverts (lande). Bien qu'initialement favorable, le propriétaire, relancé en 2019, n'a pas répondu à ce jour.

**Espaces naturels sensibles (Mialet) :** Il a été proposé à la commune de Mialet d'enclencher une procédure de mise en place de zone de préemption et d'acquisition, sur plus de 25 hectares, en partenariat avec le Conseil Départemental du Gard. Le projet consiste en l'acquisition d'une partie des pins de Salzmann du Col d'Uglas. Le conseil municipal de Mialet a délibéré favorablement le 8 novembre 2019. La procédure est en cours auprès du Département du Gard.

---

### **Projet de diagnostic biodiversité et plan de gestion pilote d'un camping (Corbès):**

Ce projet initié en 2018 n'a pour l'instant pas abouti. L'EPTB des Gardons a mandaté un bureau d'étude pour effectuer un diagnostic de la gestion de l'eau de ce camping. Le site Natura 2000 prévoit de faire le diagnostic biodiversité et des recommandations pour améliorer la prise en compte et l'accueil de la biodiversité courant 2020.

**Préservation d'un cours d'eau à écrevisse à pieds blancs et barbeau méridional :** un projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope est à l'étude pour préserver le seul cours d'eau composé d'une population de barbeau méridional et d'écrevisse à pieds blancs sur la partie gardoise du site Natura 2000 (Mialet).

**Projet de gestion forestière du massif à pin de Salzman au col d'Uglas :** le site Natura a initié un projet afin de construire un plan de gestion du massif à pin de Salzman au col d'Uglas avec le CRPF, le syndicat des propriétaires forestiers du Gard et la charte forestière du pays Cévennes. L'objectif est de définir des orientations de gestion selon le type de peuplements forestiers et faire de l'animation foncière afin de regrouper les propriétaires concernés et gérer durablement le pin de Salzman sur ce massif.

**Restauration d'un pré humide méditerranéen et gazon amphibie méditerranéen :** Suite à des travaux, deux zones humides ont été dégradées dans la vallée de Roquefeuil sur la commune de Mialet. Le chargé de mission a assisté à plusieurs réunions de terrain avec le propriétaire et les services de l'État pour apporter son expertise dans le cadre de cette restauration.

**Programme d'action sur la Renouée du Japon :** À l'initiative du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet, une réunion avec l'EPTB des Gardons et le site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Saint Jean s'est tenue en novembre 2019 sur la forte colonisation de la renouée du Japon. Cette réunion a permis de définir un programme d'actions pour 2020 notamment pour améliorer les connaissances sur les cours d'eau et cartographier les cours d'eau qui ne sont pas encore colonisés. Une formation est également envisagée pour sensibiliser les conducteurs de travaux des entreprises de BTP qui effectuent les travaux routiers sur les sites Natura 2000 concernés.

**Gestion du robinier en bord de cours d'eau :** Un projet est en réflexion avec la charte forestière Gorges Causses Cévennes pour mettre en place sur des sites pilotes une gestion du robinier en bord de cours d'eau. L'objectif est de conduire une gestion sylvicole de cette essence pour limiter son impact à long terme sur la ripisylve.

**Projet d'identification des ruisseaux sources de biodiversité (RSB) :** Un projet d'identification des ruisseaux sources de biodiversité (RSB) du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet est en réflexion. Ils correspondraient à des populations sources d'espèces patrimoniales et protégées situées sur les ruisseaux de tête de bassin et sur lesquels les enjeux de préservation sont très importants. Cette identification permettra de concentrer les efforts d'amélioration des connaissances et de préservation de ces espèces.

### **Projet d'accueil de la collection complète de pin de Salzman sur la forêt domaniale des Gardons :**

L'ONF possède la forêt domaniale des gardons et l'agent local de l'ONF souhaite voir pour accueillir la collection complète des pins de Salzman de France qui ont plus de 160 ans et qui sont actuellement en pépinière au pôle national des ressources génétiques forestières de

---

l'ONF à Cadarache. Le projet est en phase d'étude et le chargé de mission accompagne ce projet.

### **Formations et échanges :**

Réunion départementale Lozère et réunion régionale des opérateurs Natura 2000: le chargé de mission Natura 2000 a assisté à la réunion départementale de Lozère et à la réunion régionale des opérateurs Natura 2000.

Formation sur les chauves-souris : le chargé de mission Natura 2000 a suivi une formation en chiroptérologie pour approfondir ses connaissances et améliorer ses capacités à reconnaître ces espèces

Formation sur les tiques : une formation a été dispensée par le grain Occitanie sur la reconnaissance des tiques et sur la prévention.

Échanges intersites Natura 2000 : des échanges d'expériences ou d'appuis techniques ont été réalisés entre les différents sites locaux.

Conservatoire des espaces naturels de Languedoc Roussillon : un projet de convention entre la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère et le conservatoire est à l'étude. Il permettra de monter des projets communs en faveur de la préservation des habitats et des espèces du site Natura 2000.

Dotation Natura 2000 : depuis 2019, une dotation Natura 2000 a été attribuée aux communes présentant plus de 75% de leur superficie dans un site Natura 2000. Un partenariat avec le site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Saint-Jean a permis de solliciter les communes situées sur les deux sites Natura 2000 afin de leur proposer de monter des actions avec cette enveloppe.

Association des chargés de mission Natura 2000 : le chargé de mission a assisté au conseil d'administration le 17 octobre 2019 et à l'assemblée générale le 21 novembre 2019 à Carcassonne. Il est devenu membre du conseil d'administration et va développer une action de mise en place d'un fonds Natura 2000 Occitanie.

## **II-b Information, sensibilisation et valorisation**

**Entretien du site internet :** <http://valleedugardondemialet.n2000.fr/>

Le site internet, portail pour la documentation et la mise à disposition du public est aussi un lieu pour la communication des actions. Il n'a pas été mis à jour depuis plusieurs années. Des pages ne fonctionnent plus. Un travail de mise à jour est nécessaire pour qu'il assure son rôle de portail d'information sur le site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet.

**Actualités sur la page facebook du site Natura 2000 :**

Des actualités sur le site Natura 2000 ont été transmises tout au long de l'année sur la page facebook du site Natura 2000 qui à ce jour, comptabilise 179 abonnés.

## Articles de presse ou dans les bulletins locaux :

Pour tenir informé de l'état d'avancement de la démarche Natura 2000 ou informer des animations sur le site Natura 2000, différents articles ont été rédigés en 2019.

Article n°	Thématique	Journal
1	Bilan 5 <sup>ème</sup> rallye nature	Lozère nouvelle et Midi-Libre (mai 2019)
2	Chantier Salzman avec école de St Etienne Vallée Française	Lozère nouvelle et Midi-Libre (novembre 2019)



Illustration 5 : tableau récapitulatif des articles de presse et article Midi Libre sur la plantation de Salzman.

## Lettre d'information 2019 :

La lettre d'information n°10 du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet a été réalisée pour une distribution au cours du mois de novembre 2019. Au total ce sont près de 3000 exemplaires distribués sur les 18 communes du site Natura 2000. Cette lettre d'information faisait le bilan des 10 ans d'activité du site Natura 2000.

**La réalisation de la lettre d'information est très chronophage et il est envisagé de la réaliser une année sur deux.**



Illustration 6 : carte bilan présentée dans la lettre d'info n°10

### Cinquième rallye nature pour les élèves des collèges de Saint Jean du Gard et Saint Etienne Vallée Française :

Pour cette cinquième année, le rallye nature s'est déroulé pour la première fois sur la commune de Molezon au lieu dit la Magnanerie de La Roque. Il s'est tenu le 17 mai en compagnie de nombreux partenaires : fédération de chasse, fédération de pêche, service de l'État, Agents du parc national des Cévennes et de 13 stagiaires.



Illustration 7 : Photo de groupe, rallye nature 2019

### **Intervention à l'école primaire de Saint Etienne Vallée Française et plantation de pin de Salzmann :**

Le pôle de ressource génétique forestière de l'ONF a mis à disposition pour le site Natura 2000 35 plants de pin de Salzmann pour un projet de plantation avec une école. L'école de Saint Etienne Vallée Française a souhaité participer à ce projet. 26 élèves de CP à CM2 sont venus planter les pins mis à disposition sur la forêt intercommunale du Martinet. En amont une intervention en classe a été faite pour les sensibiliser à la biodiversité et au projet de plantation.



Illustration 8 : groupe des 26 élèves de primaire qui ont plantés les 35 pins des Cévennes

3 autres plants ont été mis en place au cours de l'année sur le sentier d'interprétation du Martinet en février 2019 et sur la maison de la forêt à St Germain de Calberte en novembre 2019. Ces plantations permettent de sensibiliser le grand public et les scolaires à ce pin endémique des Cévennes.

### **Projet de forum sur l'eau**

Le projet de forum sur l'eau n'a pour l'instant pas vu le jour. L'EPTB des Gardons normalement en charge de la relance n'a pour l'instant pas donné suite.

### **Maraud'Gardon:**

Le site Natura 2000 a accompagné le montage et la réalisation de cet événement. Des stagiaires du Merlet ont sensibilisé sur deux lieux différents le grand public à la rivière et la faune aquatique avec un canoë et des paddles sur la commune de Mialet. Ils ont été financés par le département du Gard et le conseil régional d'Occitanie pour cette animation grand public.



Illustration 9 : stagiaire du Merlet avec un enfant lors de la Maraude'Gardon

---

### **Atlas de biodiversité d'Alès :**

La communauté d'agglomération d'Alès a lancé une mise à jour de son atlas de biodiversité. Le bureau d'étude a sollicité le site Natura 2000 pour apporter certaines informations sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire. Ce projet d'atlas vise à sensibiliser le grand public à la biodiversité présente sur le territoire de l'agglomération. L'accent a été mis sur le pin de Salzmann et le petit rhinolophe, habitat et espèce à fort enjeux en termes de sensibilisation.

### **Atlas de biodiversité commune de St Martin de Lansuscle**

En lien avec le PnC, la commune de St Martin de Lansuscle a lancé en 2019 un atlas de biodiversité communal. Le site Natura 2000 a été sollicité pour participer à ce projet. Il est envisagé une intervention auprès de l'école de St Martin pour l'année 2020.

Les données géolocalisées des espèces d'intérêt communautaire seront transmises à la commune pour compléter les connaissances sur ces espèces.

### **Formation des agents de l'AFB (agence française de la biodiversité) :**

Les agents de l'AFB souhaitent être formés à la reconnaissance des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire. Le site Natura 2000 envisage de monter une formation en 2020, en partenariat avec le site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Saint Jean et de l'EPTB des Gardons sur la partie espèces exotiques envahissantes.

## **II-c Amélioration des connaissances et suivi (ACS)**

### **Inventaire de la laineuse du prunellier :**

Suite à la découverte de cette espèce en 2018, des jours ont été consacrés à trouver de nouvelles populations de ce papillon. Quatre nouvelles populations ont été découvertes sur la commune de Saint Martin de Lansuscle proche du plan de Fontmort et une sur la commune de Garbiac. D'autres zones de présence du prunellier et de l'aubépine, arbres d'accueil du papillon, nécessiteront de reconduire cette recherche durant l'année 2020.



Illustration 10 : chenille de la laineuse du prunellier sur St Martin de Lansuscle

### **Inventaire Damier de la succise et du cuivré de Marais**

Signalé proche du site Natura 2000, le damier de la succise a été recherché cette année ainsi que le cuivré des Marais sur les zones humides. La recherche a été infructueuse malgré la présence de certaines plantes hôtes notamment pour le damier de la succise.

### **Inventaire des terriers de Castor :**

Un des objectifs de 2019 était d'inventorier sur les Gardons de St Martin, St Germain, St Etienne, Sainte Croix et Mialet l'ensemble des terriers de Castor. Au total ce sont 62 km de cours d'eau qui étaient à inventorier. Il a été fait appel à des partenaires (Parc national des Cévennes, agence française de la biodiversité, ONCFS) et des bénévoles pour mener à bien ce projet et réussir sur trois mois en été à inventorier les huttes de Castor. Un bilan est en cours de rédaction. Il permettra de donner le statut de l'état de conservation pour cette espèce et définira des pistes d'actions pour maintenir ou améliorer son état de conservation.

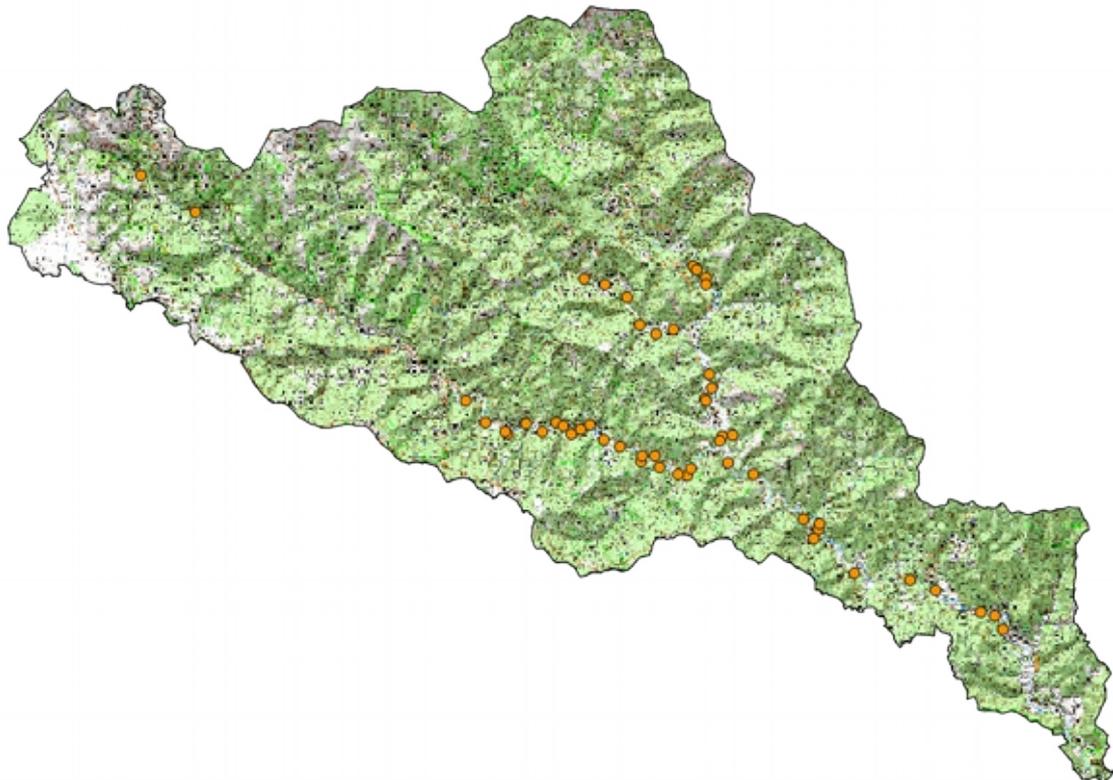


Illustration 11 : carte des terriers huttes de Castor inventoriés

### **Inventaire complémentaire Ecrevisses à pieds blancs sur le cours d'eau des Rules :**

Dans le cadre d'une étude de mise en place d'un APPB avec la DDTM du Gard, une recherche a été effectuée sur le cours d'eau des Rules pour confirmer la présence de l'écrevisse à pieds blancs en amont de ce cours d'eau.

### **Nouvelle espèce identifiée : Murin à oreilles échancrée**

Le murin à oreilles échancrées a été découvert dans le temple de Molezon. Cette espèce n'était pas connue sur le site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet et fera l'objet d'une fiche de présentation.



Illustration 12 : murin à oreilles échancrées au temple de Molezon

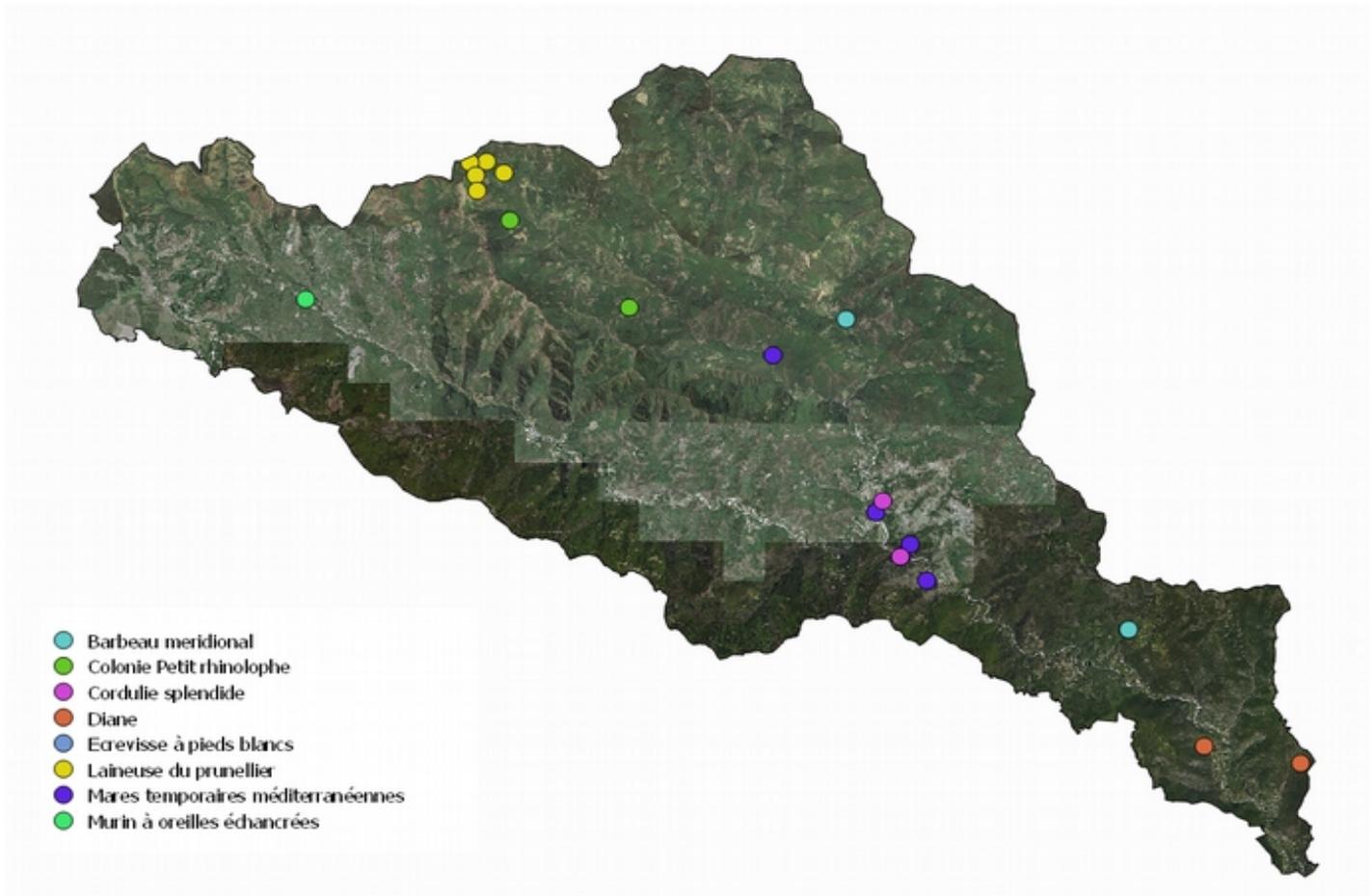


Illustration 13 : bilan cartographique des nouvelles connaissances en 2019

### Étude génétique pin de Salzman :

Depuis plusieurs années, différents pins présentant un faciès de pin de Salzman ont été repérés dans la vallée du Gardon de Mialet. Un travail d'étude génétique a été lancé avec l'INRA d'Avignon pour déterminer si les pins échantillonnés correspondent à des pins de Salzman. Un échantillonnage des jeunes pins a été aussi fait sur un périmètre restreint au cœur du peuplement de pin de Salzman au col d'Uglas à Mialet pour savoir si ces jeunes pins sont des pins de Salzman ou s'ils présentent une hybridation avec d'autres pins noirs. Le résultat permettra de confirmer la régénération naturelle de l'espèce.

### Suivi sanitaire Pin de Salzman :

Suite à la plantation de la forêt du Martinet effectuée avec les enfants de primaire le 8 novembre 2019, un suivi sanitaire et de développement des arbres a été mis en place. Dans le même temps, sur un quadrat au col d'Uglas, sera suivi une vingtaine de jeunes pins de Salzman.

---

### **Inventaire du petit rhinolophe dans les bâtiments publics des communes :**

En 2019 a débuté l'inventaire du petit rhinolophe dans les bâtiments publics des communes. Cette année ont été inventoriés les bâtiments sur la commune de Saint Martin de Lansuscle. En fonction du plan de charge en 2020, d'autres communes pourront faire l'objet de cet inventaire pendant la période de reproduction du petit rhinolophe.

### **III-Difficultés rencontrées :**

---

Le temps prévisionnel sur certaines actions a été sous-estimé en 2019 :

- contractualisation des MAEC ;
- contrat Natura 2000 sur la vallée de la Baumelle ;
- accompagnement PLU de St Germain de Calberte ;
- suivi restauration d'une zone humide sur la commune de Mialet.